

Suppression de congé hebdomadaire

Par gd29, le 11/12/2008 à 12:16

Bonjour, ma fiancée est salariée en coiffure dans le finistere.

Son patron vient de lui annoncer(11/12/08) qu'il supprime son congé hebdomadaire du mardi 23/12/8 sous pretexte que le 25/12/08 est ferié sachant qu'elle aura son congé dominical du 28/12.

A t-il le droit de le suprimer, doit il payer ou faire récuperer? y-a t-il un délai pour annoncer un planning du moin un changement seulement 12 jours avant? merci d'avance